

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

DE LA 47^e SESSION, HELSINKI 1952 (Palais de la Noblesse)

SÉANCE DU 16 JUILLET 1952, A 14 HEURES.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session par le président.
2. Election de nouveaux membres.
3. Election d'un nouveau président (et élection d'un nouveau vice-président).
4. Election d'un membre à la Commission exécutive (en remplacement du Comte A. Bonacossa).
5. Situation des comités olympiques allemands. Demande de reconnaissance du C. O. de la République démocratique allemande (Est).
6. Rapport sur les XVI^{es} Jeux olympiques de Melbourne.
7. Adoption des règles selon lesquelles le C. I. O. peut accorder son patronage aux Jeux régionaux (M. A. Bolanaki).
8. Rapport de M^e Antoine Hafner sur la protection des emblèmes olympiques.
9. Demande de reconnaissance de la « All-China Athletic Federation » fonctionnant en tant que Comité olympique de la Chine.
10. Réduction du nombre des athlètes aux futurs Jeux olympiques:
 - a) Que peut-on faire pour réduire le programme olympique?
 - b) Jeux préliminaires en d'autres parties du monde pour certains sports d'équipes?
 - c) Réduction du nombre d'officiels.
 - d) Rapport sur les Jeux d'Helsinki (M. E. von Frenckell).
11. Demande de reconnaissance de la *tir à l'arc* et du *volleyball* en tant que sports facultatifs du programme olympique (Adjonction à l'art. 42 des règles).
12. Demande d'introduction du *pentathlon d'hiver* au programme des Jeux d'hiver (la première fois à titre de sport de démonstration).
13. Art. 59 des règles: de réduire de quatre à DEUX le nombre des membres de leur famille.
14. Choix du lieu et des dates de la 48^e session de 1953.
15. Désignation de la session au cours de laquelle seront attribués les Jeux de 1960.
16. Demande de reconnaissance de la « Union of free Eastern European Sportsmen » à New-York (exilés ou réfugiés).
17. Remplacement d'un membre à une session lorsque le lieu de cette dernière se trouve à plus de 3000 km. de son pays.
18. Attribution des récompenses olympiques:
 - a) Coupe olympique P. de Coubertin (à une institution ou association).
 - b) Diplôme olympique (à une personnalité).
 - c) Coupe Fearnley (à un club ou à une société sportive).
 - d) Coupe Taher Pacha (à un athlète).
19. Modification de l'art. 12. des Règles olympiques, 2^e ligne: « il n'est PAS rééligible » (prop. de M. Albert Mayer).
20. Application de l'art. 14 des Règles olympiques prévoyant que la Commission exécutive doit présenter un rapport financier annuel au C. I. O. (demande de M. Albert Mayer).
21. Hymne olympique (rapport Taher Pacha).

LISTE DE PRÉSENCE

Commission exécutive:

Président: J.-S. Edström.
Vice-président: Avery Brundage (U. S. A.).
Colonel Scharroo (Hollande).
Lord Burghley (Grande-Bretagne).
Comte Bonacossa (Italie).
M. Armand Massard (France).

Membres:

(dans l'ordre de signature de la liste de présence)

D^r Karl Ritter von Halt (Allemagne)
Duc Adolphe-Frédéric de Mecklenburg (Allemagne)
M. Lewis Luxton (Australie)
M. Mautner von Markhof (Autriche)
Baron de Trannoy (Belgique)
R.-W. Seeldrayers (Belgique)
D^r Ferreira Santos (Brésil)
M. J.-C. Patteson (Canada)
M. Sydney Dawes (Canada)
M. Moenck (Cuba)
M. A. Jaffer (Pakistan)
Mohammed Taher Pacha (Egypte)
Baron de Guell (Espagne)
M. Sh. Takaiishi (Japon)
M. R. Azuma (Japon)
S. A. Prince Jean de Luxembourg
Comte Paolo Thaon di Revel (Italie)
D^r G. de Stefani (Italie)
Lord Killanin (République d'Irlande)
M. G.-D. Sondhi (Inde)
D^r Ferenc Mezö (Hongrie)
M. Jorge-B. Vargas (Philippines)
M. J.-J. Garland (U. S. A.)
D^r José Pontes (Portugal)
M. Bo Ekelund (Suède)
M. Albert Mayer (Suisse)
D^r Gruss (Tchécoslovaquie)
M. C. Andrianov (U. R. S. S.)
M. A. Romanov (U. R. S. S.)
D^r Jerzy Loth (Pologne)
M. Serratosa Cibils (Uruguay)
M. F. Piétri (France)
S. A. Prince régnant F.-J. de Liechtenstein
Cheik Gemayel (Liban)
S. A. S. Prince Pierre de Monaco
M. Jean Ketseas (Grèce)
M. A. Bolanaki (Grèce)
Lord Aberdare (Grande-Bretagne)
Lord Luke (Grande-Bretagne)
M. J.-W. Rangell (Finlande)
M. Erik von Frenckell (Finlande)
S. A. R. Prince Axel de Danemark
Sir Arthur Porritt (Nouvelle-Zélande)
M. O. Ditlev-Simonsen (Norvège)
M. Ben-G. Waage (Islande)
Général José de Clarke (Mexique)
M. Gomez (Mexique)
M. Antonio Prado jr (Brésil)
Général Stoicheff (Bulgarie)
Maj. Raja Bahindra Singh (Inde)
M. Douglas Roby (U. S. A.).

Sont excusés: MM. Aldao, Krogius, Fearnley, Pahud de Mortanges, Bloudek, Comte de Beaumont.

Procès-verbal: Otto Mayer, chancelier.

Interprète: M^{me} Roulier.

Le président souhaite la bienvenue aux membres du C. I. O. et salue la présence de deux nouveaux membres nommés à Oslo, soit le gén. Stoicheff (Bulgarie), Cheik Gabriel Gemayel (Liban).

DISCOURS DE M. EDSTRÖM A L'OUVERTURE DE LA SESSION

J'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue à cette 47^e session du C. I. O. et je dois vous dire que je le fais dans un sentiment mélangé. Avec tristesse, puisque c'est la dernière session que j'aurai le plaisir de présider, mais avec joie aussi, puisque tant de vieux et de nouveaux amis sont présents ici. C'est le plus grand nombre de membres du C. I. O. qui ait jamais été rassemblé.

Vous aurez à élire aujourd'hui un nouveau président. En outre, nous aurons d'importantes questions à résoudre. Laissez-moi vous rappeler l'article 10 de nos statuts, qui spécifie que les membres du C. I. O. ne peuvent accepter de leurs organisations sportives ni de leurs gouvernements des instructions qui pourraient les lier de quelque façon que ce soit en tant que membres du Comité, ou entraver la liberté de leur vote. Il est essentiel que le Comité international olympique préserve son indépendance de toute influence extérieure. Je vous mets en garde particulièrement contre des discussions politiques. Nous devons les écarter. Ceci est la condition du succès de nos importants travaux.

M. *Seeldrayers* dépose une motion d'ordre: Il rappelle que la séance tenue le 26 février à Oslo avait été convoquée uniquement dans le but d'accepter le procès-verbal de la session. Constatant que d'autres résolutions furent prises alors qu'il n'existait aucun ordre du jour, il demande que toutes les décisions prises lors de cette séance soient rejetées et que son procès-verbal ne soit pas adopté. (Le procès-verbal des séances antérieures reste adopté.) *Décision*: La proposition *Seeldrayers* est acceptée à l'unanimité.

Sur proposition du D^r *Ferreira Santos*, l'assemblée observe une minute de silence pour honorer la mémoire de M. H. Bustos Moron, notre membre pour l'Argentine, décédé au cours de cette année.

Nouveaux membres. — Sur proposition de la C. E., les personnalités suivantes sont élues membres du C. I. O.:

pour l'*Espagne* (en remplacement du Comte Vallellano, démissionnaire): M. Pedro Ibarra Mach-Mahon;

pour les *U. S. A.*: M. Douglas F. Roby (en remplacement de M. Brooks Parker, décédé);

pour la *Suède* (en remplacement de M. Edström, démissionnaire): le gén. Gustav Dyrssen;

pour l'*Argentine* (en remplacement de M. Bustos Moron, décédé): M. Enrique Alberdi.

Taher Pacha réitère la demande formulée à la session d'Oslo tendant à la nomination d'un second membre pour l'Égypte. M. *Jaffer* demande la nomination d'un second membre pour le Pakistan. M. *Vargas* en fait de même pour les Philippines.

M. *Loth*: Déjà à Oslo, l'orateur avait demandé un second membre pour la Pologne en la personne de M. Putrament. Il avait été décidé qu'une décision serait prise à la présente session.

Décision: La discussion est renvoyée à une séance ultérieure.

Election présidentielle. — La C. E. à l'unanimité propose M. Avery Brundage, vice-président, à la présidence du C. I. O. Le *Prince Axel* propose Lord Burghley à la présidence. Il le présente en relevant ses qualités athlétiques. Quoique ne manifestant aucune animosité contre ses amis américains, il estime que le président devrait être domicilié en Europe. M. *Andrianov* approuve la proposition du *Prince Axel*, quant à la candidature de Lord Burghley, et il demande le vote au bulletin secret. M. *Albert Mayer* soutient la candidature de M. Brundage. Sir *Arthur Porritt*: La difficulté du choix réside dans le fait que les deux candidats en présence possèdent chacun une forte personnalité. Il s'agit donc de voter d'après ses propres sentiments. Quant à lui, il recommande aux membres d'accorder leurs suffrages à Lord Burghley. (Les deux candidats ont quitté la salle au début de la discussion.)

M. *Edström* clôt la discussion et nomme les scrutateurs suivants: MM. Albert Mayer et Sir Arthur Porritt.

Bulletins délivrés: 49

Bulletins rentrés: 49

Est élu président du C. I. O.: M. *Avery Brundage*, par 30 voix.

Lord Burghley obtient 17 voix, 2 bulletins blancs.

M. *Avery Brundage* est introduit dans la salle aux applaudissements de l'assemblée.

M. *Edström* annonce qu'il restera en fonctions jusqu'au 1^{er} septembre 1952, et que c'est à partir de cette date que M. Brundage occupera le siège présidentiel. La raison de cette décision est que M. Edström désire se rendre au siège du C. I. O. à Lausanne dans le courant du mois d'août, afin de prendre congé des autorités de la ville et d'y présenter le nouveau président.

M. *Brundage* remercie en termes émus de la confiance que les membres lui ont témoignée. C'est le plus grand honneur sportif de son existence. De grands problèmes l'attendent, qu'il espère pouvoir mener à bien à la satisfaction du mouvement olympique.

M. *Seeldrayers* tient à faire acte de loyauté envers M. Brundage, quoique son candidat fut Lord Burghley. *Lord Burghley* félicite chaleureusement M. Brundage pour sa nomination et déclare que le nouveau président peut compter sur son appui sincère et son entière collaboration.

Election du vice-président. — M. Sydney Dawes propose Lord Burghley. M. Albert Mayer, tout en soulignant la sympathie qu'il témoigne à Lord Burghley, pose la candidature de M. Armand Massard. En le nommant, les membres créeront un juste équilibre anglo-saxon-latin. M. Massard déclare que s'il accepte une élection, il le fait uniquement sur le plan de la langue française, qui est la première langue officielle du C. I. O. Lord Burghley et M. Massard se retirent. M. Seratosa Cibils présente une deuxième candidature latine en la personne du Comte Bonacossa. Ce dernier, tout en remerciant, se désiste et décline toute candidature. Le vote donne le résultat suivant:

Bulletins délivrés: 48

Bulletins rentrés: 48

M. Massard est élu vice-président par 25 voix.

Lord Burghley obtient 23 voix.

Les deux candidats sont introduits dans la salle, aux applaudissements de l'assemblée. M. Massard est confus de l'honneur qui lui est fait et remercie les membres de la confiance qu'ils veulent bien lui témoigner. Il regrette qu'il n'existe pas deux vice-présidents afin que son ami Lord Burghley puisse siéger à ses côtés.

Election de deux membres de la Commission exécutive. — M. Edström propose les deux membres suivants, le premier pour le remplacer, et le second pour remplacer le Comte Bonacossa sortant. Ce sont:

S. A. R. le Prince Axel de Danemark,
Mohammed Taher Pacha.

Ces deux personnalités sont élues par acclamation à l'unanimité.

Président honoraire. — A l'unanimité, par acclamation, M. J.-S. Edström est nommé président honoraire.

Séance levée à 17 h. 30.

SÉANCE DU 17 JUILLET 1952 A 9 HEURES

M. Edström salue la présence de M. Ant. Prado jr (Brésil), H. H. Maj. Bhalindra Singh (Inde) qui assistent pour la première fois à notre session. Il salue en outre M. Douglas F. Roby (U. S. A.) nommé à la présente session.

Il donne lecture d'un télégramme de la Municipalité de la ville de Lausanne, siège du C. I. O., qui adresse ses meilleurs vœux aux membres.

Affaire chinoise. — M. Edström expose la situation et rappelle aux membres que le Comité olympique national de la Chine nationaliste (Formose) est le seul comité reconnu par nous. D'autre part, le Comité olympique de la Chine démocratique (Pékin) réclame le droit d'être le seul comité représentant l'ensemble de la Chine. La C. É. a pris position et a décidé de proposer à la

session de n'autoriser aucune participation chinoise aux Jeux, qu'elle soit de Formose ou de Pékin. Deux autres solutions peuvent être envisagées, qui sont celles de reconnaître les deux Chines, étant donné que plusieurs F. I. ont déjà reconnu le comité de Pékin. Reste une dernière solution, qui serait celle de ne reconnaître que Formose, qui est le seul comité reconnu par nous. Le président part du point de vue que nous devrions accepter ou bien les deux comités, ou aucun. Finalement, il informe que les deux comités sont représentés à Helsinki, et qu'ils seront reçus à tour de rôle dans notre salle de délibérations.

M. Gunsun Hoh, président du C. O. chinois de Formose, est introduit. Il expose la situation sportive dans son pays, et estime que son comité est le seul qui puisse être reconnu par le C. I. O. La participation des athlètes de ce comité aux Jeux de 1952 est indiscutable. Son comité a une histoire commune avec le C. I. O. depuis de nombreuses années. Sur une question de Lord Burghley, M. Hoh dit que des 25 dirigeants du Comité olympique chinois qui ont quitté la Chine continentale, 19 se trouvent à Taiwan. M. Hoh se retire.

M. Sheng Chih Pai, attaché de la légation à Stockholm et représentant la Chine continentale de Pékin, est introduit, accompagné de son traducteur. Il déclare être le représentant légal de M. Shou-Yi-Tung, membre du C. I. O. Parlant au nom de 400 millions d'habitants, il demande que son comité soit le seul organisme chinois à être reconnu par le C. I. O. Le comité de Formose est composé de réfugiés et ne représente nullement la nation chinoise. Le Comité olympique de Pékin est l'organisme réorganisé en Chine, et il n'y a aucun doute possible que celui-ci est effectivement l'ancien Comité olympique de Chine. Les fédérations internationales de football, natation et basketball l'ont du reste reconnu, et ont affilié les fédérations nationales de Chine continentale. Conformément aux règles olympiques, les fédérations chinoises de Pékin sont donc parfaitement qualifiées pour prendre part aux Jeux. Finalement, il demande que le C. O. de Pékin soit reconnu comme étant le seul organisme représentant légalement le peuple sportif de la Chine. Les délégués chinois se retirent finalement en remerciant le C. I. O. de leur avoir donné l'occasion d'exposer la situation de leur comité.

Une longue discussion s'ensuit.

Séance levée à 12 h. 15.

Reprise de la séance à 14 heures.

La discussion sur la question chinoise reprend. Prennent la parole: Lord Killanin, Bo Ekelund, von Frenckell, de Guell, Romanov, Piétri, Albert Mayer, Massard, Lord Aberdare, Brundage.

M. Edström demande aux membres de vouloir bien voter sur les deux points suivants:

1. *Aucune équipe chinoise ne peut prendre part aux Jeux d'Helsinki.* Cette proposition obtient 22 voix.
2. *Les deux équipes chinoises peuvent participer aux Jeux.* Cette proposition recueille 29 voix.

Un second vote au bulletin secret est demandé, sur la proposition de la C. E., soit la non-participation des équipes chinoises aux Jeux. Cette proposition est en opposition avec celle de M. F. Piétri, disant ce qui suit :

« Le C. I. O., sans préjuger les décisions définitives qu'il aura à prendre, concernant les situations respectives de la Chine populaire et de l'Etat de Taiwan, décision qui dépend principalement d'une détermination précise du statut international de ces deux entités, autorise les athlètes de l'une et de l'autre, d'accord avec le Comité organisateur des Jeux d'Helsinki, à participer aux épreuves de l'Olympiade actuelle dans ceux des sports où les fédérations internationales correspondantes ont admis leur inscription. »

Vote: bulletins délivrés et rentrés: 53.

En faveur de la proposition F. Piétri: 33 voix.

La proposition de la C. E. obtient 20 voix.

Rapport des Jeux de Melbourne. — M. Lewis Luxton donne lecture d'un rapport détaillé sur l'organisation des Jeux de Melbourne, qui conclut à la parfaite marche de l'organisation, tant au point de vue financier et technique que logement.

RAPPORT DE MELBOURNE

Monsieur le président et chers collègues,

Je suis content de pouvoir vous dire que, depuis notre dernière réunion à Oslo au début de l'année, un grand changement est intervenu dans la situation à Melbourne.

J'ai le plaisir, en effet, de pouvoir vous annoncer aujourd'hui que le délai de trois mois que vous m'avez accordé au cours de cette dernière réunion a permis de résoudre les deux principaux problèmes: financement et choix du terrain du stade principal, ainsi d'ailleurs que plusieurs autres problèmes de moindre importance.

Financement

Ce point a été examiné au cours d'une réunion tenue à Melbourne le 19 mars, à laquelle assistaient: le Rt. Hon. premier ministre d'Australie, l'Hon. A. A. Calwell, représentant le leader du Federal Opposition Party,

l'Hon. premier de Victoria,

l'Hon. T. Harvey, M. L. C. ministre du Gouvernement de Victoria,

l'Hon J. Cain, leader du Labour Party, Victoria, l'Hon. L. G. Norman, leader du Liberal Country Party de Victoria,

le Rt. Hon. Lord Mayor de Melbourne,

l'Hon. W. Barry, Councillor, du Melbourne City Council,

l'Hon. W. S. Kent-Hugues, M. L. A. chairman du Comité d'organisation,

l'Hon. G. L. Chandler, représentant aussi le Comité d'organisation.

Au cours de cette réunion, il a été décidé que les parties intéressées pourraient disposer de £ 1 250 000 nécessaires à la construction du stade principal, de la piste cycliste et de la piscine.

Le premier ministre a donné l'assurance que, si cette somme se trouvait insuffisante, on pourrait trouver des fonds supplémentaires pour l'accroître. De plus, le Gouvernement de Victoria a donné sa garantie, promettant d'obtenir une première somme de £ 200 000 pour subvenir aux dépenses initiales.

Je n'ai donc maintenant plus aucun doute sur les possibilités de Melbourne pour financer les Jeux olympiques de 1956.

Stades

Stade principal. — Le terrain qui a été finalement choisi par tous les organismes intéressés est le terrain du Carlton Cricket Ground.

Ce terrain est situé dans Princes Park; c'est un parc public entouré de très beaux arbres, qui offre un emplacement digne de notre grande manifestation athlétique. Il permet également de garer un grand nombre de voitures.

En outre, ce terrain est situé à deux milles environ du centre de Melbourne et est desservi par le train et deux tramways. Il est distant de moins d'un mille de l'Université de Melbourne, destinée à être le village olympique.

Le Comité a obtenu le droit de construire sur ce terrain; un sous-comité de construction a été formé et chargé de construire un stade susceptible d'accueillir 125 000 personnes, dont 30 000 abritées. Les travaux commenceront au début de 1953 et le stade sera terminé dans deux ans.

Il est intéressant de savoir que M. R. A. Cameron, président du Trades Hall Council, qui est l'organisme qui contrôle le mouvement des Trade-Unions à Victoria, est un membre de ce sous-comité.

Piste cycliste. — Une nouvelle piste cycliste sera construite sur les rives de la rivière Yarra, à environ un mille et demi du centre de la ville.

Piscine. — Une piscine entièrement neuve sera construite à un emplacement qui sera choisi définitivement cette année, probablement le parc voisin de la Gare de Richmond, à environ un mille et demi de la ville, ou bien sur les terrains de l'Université de Melbourne mitoyens du stade principal.

Basketball et escrime. — L'Exhibition Building constitue l'idéal pour la présentation de ces sports et est situé à moins d'un mille du centre de la ville.

Boxe et lutte. — Auront lieu dans le West Melbourne Stadium, qui contient déjà des sièges pour plus de 10 000 personnes; ce stade est à un mille environ du centre de la ville.

Yachting. — Dans la baie de Port Phillip, près des faubourgs de Melbourne de Saint-Hilda, Brighton et Sandringham.

Aviron et canoë. — Sur le magnifique lac Wendouree, un lac d'eau tranquille près de Ballarat, ville située à 70 milles de Melbourne.

Organisation

Un Comité de contrôle a été formé; il est responsable de la construction des stades et de tout ce qui sera nécessaire pour les XVI^{es} Jeux olympiques.

Nous avons été assez heureux pour que M. A. W. Coles accepte d'être honorary chairman de ce Comité. M. Coles est un ex-lord major de Melbourne et a été membre du Commonwealth Parlement australien. Il a de très grosses affaires dans toute l'Australie et c'est lui qui, sur la demande du gouvernement, a créé et dirigé pendant quelques années les trams Australian Airlines en tant que président de l'Australian National Airlines Commission. C'est un homme extrêmement dynamique et perspicace;

il assiste actuellement aux XV^{es} Jeux olympiques à Helsinki pour en tirer le plus d'enseignement possible, et je ne peux imaginer quelqu'un de plus qualifié.

Le Comité de contrôle est composé d'autres personnes également très compétentes et est aussi complet que la situation actuelle le demande.

Aménagements divers

Athlètes, managers, etc. — Comme je l'ai dit, le principal village olympique sera aménagé à l'Université de Melbourne, qui comprend des collèges résidentiels pour hommes et femmes, un restaurant où trois mille personnes peuvent prendre leur repas en même temps et de vastes amphithéâtres pour la tenue des conférences. Si les concurrents sont en nombre trop grand pour être tous reçus à l'Université, une partie sera logée dans un ou plusieurs villages secondaires établis dans les grandes écoles publiques de Melbourne, qui sont bien équipées en champs de jeux et autres.

Tous les intéressés apprécieront, j'en suis sûr, la proximité du Village olympique de l'Université par rapport au stade principal.

Membres du C. I. O. — Des chambres ont déjà été retenues dans nos meilleurs hôtels pour 213 personnes.

Visiteurs. — Il semble que le problème du logement des visiteurs de Melbourne pour les Jeux olympiques soit plus imaginaire que réel. Il est admis aujourd'hui qu'il sera relativement facile de loger chez les habitants de Melbourne toutes les personnes qui ne pourront pas être prises dans les hôtels et les pensions de famille. De plus, nous espérons qu'il sera possible à certains visiteurs d'outre-mer d'être logés dans les bateaux qui les ont amenés à Melbourne.

Pour conclure, monsieur le président et chers collègues, j'aimerais vous remercier d'avoir bien voulu nous accorder le délai qui a permis au Comité d'organisation de Melbourne de surmonter toutes difficultés, de sorte qu'il m'est maintenant possible de vous assurer que Melbourne recevra les Jeux olympiques de 1956 avec enthousiasme et de la manière conforme au plus important des festivals sportifs. Les lettres que j'ai reçues de Melbourne pendant les derniers mois montrent avec quelle joie et quel enthousiasme Melbourne et ses habitants attendent l'honneur d'être les hôtes des membres du C. I. O., des concurrents, des visiteurs venus des autres pays en 1956 et leur promettent un accueil très amical et la meilleure hospitalité.

Séance levée à 16 h. 30.

SÉANCE DU 18 JUILLET 1952

A 9 HEURES

M. Brundage tient à faire la déclaration suivante: Afin d'éviter tout malentendu, il est nécessaire de préciser que le C. I. O. ne reconnaît aucun comité olympique national de Chine. Par contre, en violation de nos règles, mais inspiré de sentiments de sympathie envers les athlètes chinois qui sont sur le chemin d'Helsinki, le C. I. O. les autorise à prendre part aux Jeux de la XV^e Olympiade à Helsinki. Cette décision ne doit pas être interprétée comme étant un précédent, car il s'agit d'une décision exceptionnelle.

Affaire allemande. — M. Brundage introduit le sujet, et expose la situation telle qu'elle a évolué depuis la session d'Oslo. Sur demande

de M. Edström, la discussion est suspendue et sera reprise à une séance ultérieure.

RAPPORT DU D^r KARL RITTER VON HALT SUR LA QUESTION ALLEMANDE

Après les paroles de M. Brundage, je n'ai rien à ajouter quant au développement historique de la question allemande; mais il est nécessaire de dire quelques mots de ce que nous avons fait les derniers mois pour la participation d'une équipe allemande commune.

Du côté du Comité olympique de l'Allemagne occidentale, il avait été tenté à maintes reprises de faire participer les sportifs de l'Allemagne orientale aux compétitions éliminatoires communes, mais à toutes ces tentatives le Comité olympique oriental opposait toujours son refus. Je déclare solennellement ici que ces invitations portaient toujours d'intentions sérieuses et qu'à aucun moment nous n'avions pensé à faire à la zone orientale une situation qui l'aurait subordonnée à nous. Nous lui avions au contraire accordé tout ce à quoi elle aurait pu prétendre dans son aspiration à l'autonomie directe: jury de compétitions propre, régime vestimentaire, d'expéditions et de logement propre, bref, tout ce qui était de nature à lui donner l'assurance qu'elle était réellement un Comité olympique allemand autonome.

A la veille de nos compétitions éliminatoires, une fois encore, nous avons adressé un appel au Comité olympique allemand de l'Est en conviant les sportifs actifs à y participer. Il nous a été répondu par une déclaration stipulant que le Comité olympique de l'Est ne tenait pas à être pris en remorque de la « misère sportive de l'Allemagne de l'Ouest » et qu'il refusait de prendre le départ aux Jeux olympiques ensemble avec les sportifs de l'Allemagne occidentale.

Nous regrettons véritablement que notre intention de voir aux Jeux olympiques d'Helsinki une équipe commune prendre le départ n'ait pu être réalisée.

L'ordre du jour actuel comporte de nouveau la demande de la zone orientale visant à la reconnaissance à titre indépendant, mais ne parle pas de la participation du Comité national olympique de la République démocratique allemande. Nous n'exprimons pas notre avis à ce sujet, estimant qu'il appartient uniquement au C. I. O. de décider si oui ou non un comité peut être reconnu. Nous regrettons profondément la division de l'Allemagne en deux parties sportives et qu'en dépit de tous les efforts sincères et loyaux, il n'ait pas été possible, sur le plan sportif non plus, de réunir ces deux parties.

Protection des emblèmes olympiques. — M^e Antoine Hafner de Genève (Suisse) est introduit et oriente les membres sur l'état des travaux en cours pour la protection des emblèmes olympiques. Il est heureux d'annoncer que le Gouvernement suisse est en faveur de la réunion d'une Conférence internationale, mais que la décision définitive du Conseil fédéral ne lui est pas encore parvenue. Il pense que la signature de la « Convention olympique de Genève » pourra se faire au cours du premier semestre de l'année 1954. Il prie les membres du C. I. O. de bien vouloir donner tout leur appui et de se mettre en rapport avec les gouvernements de leur pays aussitôt que la demande en sera formulée par la chancellerie.

Jeux de Melbourne 1956. — M. Edström souhaite la bienvenue à M. A.-W. Coles, président du Comité d'organisation des XVI^{es} Jeux olympiques de Melbourne, ainsi qu'à M. K.-G. Luke, député-président. M. Coles remercie le C. I. O. d'avoir bien voulu le recevoir et rend hommage avant tout à la parfaite organisation des Jeux d'Helsinki. Il donne toute garantie pour la bonne marche de l'organisation des Jeux de Melbourne, et souhaite d'ores et déjà la bienvenue aux membres du C. I. O. qui voudront bien se rendre en Australie en 1956. Il espère que les équipes étrangères viendront nombreuses et d'emblée il tend une main fraternelle à toutes les nations du monde. M. Brundage, qui sera président en fonction en 1956, formule ses vœux de succès pour les Jeux de Melbourne.

Séance levée à 12 h. 15.

Reprise de la séance à 14 heures.

Réduction du nombre des athlètes aux futurs Jeux. — M. Albert Mayer, membre de la commission nommée à cet effet, rapporte au nom de cette commission. Le rapport établi par cette commission a été mis en discussion avec les F. I. qui ont émis diverses autres propositions et suggestions. Il propose le renvoi de ce rapport à la commission pour nouvelle étude, et ainsi la commission présentera un nouveau rapport à la session de 1953.

Réduction du nombre des officiels aux Jeux. — M. Edström fait remarquer que le nombre des officiels qui accompagnent les équipes, et que l'on pourrait dénommer des « touristes », s'accroît dans des proportions effarantes et qu'il faut absolument le limiter. Le Comité d'Helsinki l'a réduit de son propre chef en n'acceptant que le 20% du nombre des athlètes inscrits, quand les équipes comprenaient cent athlètes et plus. M. Edström pense qu'en dessous de ce nombre, il y aurait lieu de laisser cette question à l'appréciation logique des C. N. O. Il propose finalement que la C. E. prépare un règlement qu'elle soumettra aux membres à la séance du 28 juillet.

Réception des délégations des villes candidates aux Jeux de 1960.

1. *Lausanne.* Sont introduits: MM. Pierre Graber, conseiller national, R.-A. Alblas, P.-H. Jaccard, C. Schaefer.
2. *Philadelphie.* Sont introduits: MM. Arthur Kaufmann, John B. Kelly, H. Jamison Swards.

Les représentants de ces deux délégations présentent respectivement la candidature de leur ville.

Autres présentations: Les membres suivants présentent la candidature de leur ville respective:

D ^r Ferreira Santos:	Rio de Janeiro
M. Seeldrayers:	Bruxelles
M. Jaffer:	Karachi, Jeux d'hiver et d'été

M. Gomez:	Mexico-City
D ^r Azuma:	Tokyo
Comte Thaan di Revel:	Rome
M. Bolanaki:	Athènes
D ^r Pontes:	appuie la candidature de Bruxelles.

M. Brundage, ignorant que les villes candidates pouvaient se présenter aujourd'hui, avait demandé aux nombreuses délégations américaines de s'abstenir, car les villes suivantes des U. S. A. sont également candidates: *New-York, Chicago, Minneapolis, San-Francisco, Détroit, Los Angeles.*

Réfugiés et exilés. — M. Edström fait part qu'une organisation des réfugiés et exilés de l'Est de l'Europe a été fondée à New-York. Celle-ci a demandé au C. I. O. d'être reconnue afin que ses athlètes puissent prendre part aux Jeux futurs. M. Marffy, représentant cet organisme, est introduit. Il expose les doléances des athlètes apatrides et de leurs enfants, désireux de prendre part aux Jeux. Il fait appel à la bonne volonté du C. I. O. afin qu'une solution soit trouvée dans ce sens. Il propose au C. I. O. que les F. I. soient autorisées à reconnaître les athlètes réfugiés, qui pourraient être inscrits aux Jeux, soit sous les couleurs de la Croix-Rouge internationale, soit sous les cinq couleurs des anneaux olympiques, ou encore par l'intermédiaire de pays tels que la Suisse ou la Grèce. Il demande que ce problème soit étudié favorablement en tenant compte des principes fondamentaux des règles olympiques et en faisant abstraction de toute considération politique, religieuse ou raciale. M. Marffy se retire.

Décision: M. Edström informe l'assemblée que la C. E. a étudié ce problème sous toutes ses formes et qu'elle n'a trouvé aucune solution permettant au C. I. O. d'admettre les athlètes réfugiés aux Jeux. Il est décidé qu'il sera répondu dans ce sens à cette organisation et sur proposition de Lord Aberdare, la réponse contiendra également les marques de profonde sympathie du C. I. O. envers les réfugiés et exilés.

Séance levée à 16 h. 30.

Séance de nuit, à 20 heures.

Modifications aux règles. — Sur proposition de la C. E. les deux modifications suivantes sont adoptées:

Art. 59. — *Tribune A.* « aux membres du C. I. O. et à DEUX membres... » etc. (au lieu de 4).

Art. 38. — Suppression dans le texte anglais, à la quatrième ligne, des trois mots « of any kind ». (Ces trois mots n'existent pas dans le texte français.)

La troisième proposition de la C. E., tendant à limiter le nombre des membres du C. I. O. à 75, est repoussée à une forte majorité.

Session 1953. — M. Edström informe que le C. I. O. a reçu une invitation pour se rendre

aux Etats-Unis, à Mexico et à Cuba, en un seul voyage. Au cours de ce dernier, les membres seraient reçus à Chicago, Los Angeles, Santa Barbara, Mexico et Cuba. Ce voyage durerait seize jours. La première séance de la session se déroulerait à Los Angeles et la seconde à Mexico City. L'époque prévue est le mois d'avril. Une longue discussion s'ensuit, à laquelle prennent part MM. *Lord Killanin, Stoicheff, Seeldrayers, Ketseas, Prince Axel, Garland, Gomez, Patteson, de Guell, Lord Burghley, F. Piétri, Moenck, Lord Aberdare et Brundage*. M. *Jaffer* propose que la session se tienne à Karachi. M. *Seeldrayers* propose la ville de Bruxelles. M. *Ketseas* propose Athènes, MM. *Gomez* et le général de *Clarke* proposent Mexico City, tandis que *J.-J. Garland* propose Los Angeles. Ces diverses candidatures émanant de la discussion, une certaine opposition s'étant manifestée au sujet du long voyage proposé en Amérique.

Le vote au bulletin secret étant demandé, celui-ci donne le résultat suivant:

Bulletins délivrés:	54
Bulletins rentrés:	54
Mexico City:	27 voix
Athènes:	12 voix
Bruxelles:	12 voix
Los Angeles:	2 voix
Karachi:	1 voix

La majorité absolue n'étant pas réalisée, le second vote donne le résultat suivant, après que M. *Seeldrayers* ait retiré la candidature de Bruxelles en faveur d'Athènes.

Bulletins délivrés et rentrés:	54
Mexico City:	30 voix
Athènes:	24 voix

La session de 1953 aura donc lieu à Mexico City en avril 1953.

Session 1954. — M. *Ketseas* sollicite en faveur de la ville d'Athènes l'organisation de la session pour 1954, cette année coïncidant avec le 60^e anniversaire de la fondation du C. I. O. A mains levées et à une très grande majorité, la ville d'Athènes est choisie comme siège de la session de 1954.

Nouveaux sports aux Jeux. — *Tir à l'arc.* — M. *Bo Ekelund* plaide en faveur de l'admission de ce sport aux Jeux dans la liste des sports facultatifs. M. *Brundage* informe l'assemblée que la C. E. a décidé de proposer au C. I. O. de ne pas ajouter de nouveaux sports aux Jeux tant qu'il discute la réduction du programme. M. *Massard* estime que le fait de reconnaître le tir à l'arc parmi les sports facultatifs n'augmente en rien le programme des Jeux. En effet, aucune règle n'oblige le comité organisateur à faire figurer au programme les sports facultatifs qu'il ne désire pas introduire. En parlant ainsi, il pense également au sport du volleyball. Sur proposition de M. *Albert Mayer*, il est décidé que ces deux demandes sont transmises à la commission nommée pour la réduction du programme des Jeux.

Attribution des Jeux de 1960. — M. *Edström*, parlant au nom de la C. E., propose que le choix des villes chargées d'organiser les Jeux d'été et hiver 1960 soit fait en 1955 et que la session de cette année soit convoquée à Paris. En aucun cas ce choix ne saurait avoir lieu dans une ville candidate.

Décision: L'attribution des Jeux d'été et d'hiver pour 1960 se fera à la session de 1955 à Paris.

Protocole du C. I. O. — M. *Brundage* propose la nomination d'une commission chargée d'étudier l'ensemble du protocole du C. I. O. Accepté. La commission est formée de lord *Aberdare*, *Taher Pacha* et *Bolanaki*. Séance levée à minuit.

SÉANCE DU 27 JUILLET 1952

Grande salle Hôtel Palace, Helsinki.

LISTE DE PRÉSENCE

Président: M. J.-S. Edström.

Vice-président: M. Avery Brundage.

Membres de la Commission exécutive: M. Armand Massard, Comte Bonacossa, Lord Burghley.

Membres du C. I. O.:

(dans l'ordre des signatures apposées sur la liste de présence)

M. Andrianov (U. R. S. S.)
 M. Romanov (U. R. S. S.)
 M. Gruss (Tchécoslovaquie)
 J. Loth (Pologne)
 M. M. Moenck (Cuba)
 Dr Mezö (Hongrie)
 M. Ditlev-Simonsen (Norvège)
 M. B. G. Waage (Islande)
 J. Serratos Cibils (Uruguay)
 M. G. de Stefani (Italie)
 S. A. R. Prince Axel de Danemark
 Sir Arthur Porritt (Nouvelle-Zélande)
 M. Sidney Dawes (Canada)
 S. A. S. Pierre de Monaco
 Comte Paolo Thaon di Revel (Italie)
 Baron de Trannoy (Belgique)
 M. J. W. Rangell (Finlande)
 S. A. S. Prince Jean de Luxembourg
 M. Antonio Prado jr (Brésil)
 M. R. Azuma (Japon)
 M. G. D. Sondhi (Inde)
 Raja Bhalindra Singh (Inde)
 M. S. Takaishi (Japon)
 Lord Aberdare (Grande-Bretagne)
 S. E. Taher Pacha (Egypte)
 M. Seeldrayers (Belgique)
 M. Erik von Frenczell (Finlande)
 M. Gemayel (Liban)
 Lord Luke (Grande-Bretagne)
 M. Lewis Luxton (Australie)
 Dr José Pontes (Portugal)
 M. Garland (U. S. A.)
 M. François Piétri (France)
 M. Ketséas (Grèce)
 M. Bolanaki (Grèce)
 Dr Karl Ritter von Halt (Allemagne)
 S. A. Duc Adolphe de Mecklenburg (Allemagne).

Procès-verbal: Otto Mayer, chancelier.

Interprète: M^{me} Roulier.

Ordre du jour

1. Lecture du procès-verbal des séances antérieures.
2. a) Election de nouveaux membres.
b) Membres démissionnaires.
c) Nomination éventuelle d'un septième membre de la C. E.
3. Adoption du règlement des Jeux régionaux.
4. Attribution des récompenses olympiques.
5. Rapport de la Commission du protocole.
6. Réclamation du C. O. de la République d'Irlande.
7. Solutions apportées aux affaires: a) équestre (C. O. suédois-F. E. I.); b) lutteurs (C. O. suisse-F. I. L. A.).

Nouveaux membres. — La C. E. propose trois nouveaux membres pour l'Amérique latine, dont deux remplaceraient les membres démissionnaires du Chili et du Guatemala. Les membres proposés sont les suivants: pour le Panama: M. Dr Agustin Sosa; pour la Colombie: M. Julio Gerlein Comelin; pour le Venezuela: M. Julio Bustamente. M. Moenck donne des renseignements détaillés sur les qualités des membres proposés.

Ceux-ci sont élus à l'unanimité.

Membres démissionnaires:

M. Rachid Saffet Atabinen (Turquie),
M. Enrique O. Barbosa Baeza (Chili),
Gén. Miguel Ydigoras Fuentes (Guatemala),
Comte Vallellano (Espagne).

Septième membre à la Commission exécutive. — M. Brundage pense qu'il serait nécessaire d'augmenter le nombre des membres de la C. E. de 6 à 7, afin de pouvoir donner une représentation équitable à l'Amérique latine.

Décision: Renvoyé à la prochaine session.

Règlement des Jeux régionaux. — Le nouveau règlement établi par la commission nommée à cet effet et selon les suggestions soumises par les F. I. est distribué aux membres présents. M. Brundage commente ce texte brièvement.

PROJET DE RÉGLEMENTATION DES JEUX RÉGIONAUX

Pour obtenir le patronage du C. I. O. et l'autorisation d'utiliser le drapeau olympique, les Jeux régionaux doivent être organisés en accord avec les exigences minimums suivantes:

1. Les Jeux doivent être réservés aux amateurs. Ils ne doivent pas excéder une période de quinze jours.
2. Les participants doivent être membres de fédérations nationales affiliées aux fédérations internationales correspondantes et les pays participant aux Jeux doivent avoir un comité olympique national reconnu par le C. I. O.
3. Dans le but de propager l'idéal élevé du mouvement olympique (que ces Jeux devraient servir, selon le Baron de Coubertin qui suggérerait leur organisation en complément des Jeux olympiques), les Jeux régionaux devraient être limités aux sports athlétiques contrôlés par les fédérations internationales reconnues par le C. I. O. Ils devraient se dérouler en dehors de toute autre manifestation

telle que foire, exposition, et aucune autre manifestation sportive importante ne devrait avoir lieu en même temps.

4. Ils ne doivent pas avoir lieu dans une période de douze mois suivant ou précédant les Jeux olympiques. Ils ne doivent également pas avoir lieu plus d'une fois en quatre ans. Les engagements seront limités à la région désignée.

5. Les cérémonies peuvent être inspirées des Jeux olympiques, mais ne doivent pas être identiques. Il ne doit pas y avoir de manifestations étrangères aux Jeux, particulièrement de nature politique. Le haut-parleur doit être utilisé seulement dans un but sportif, et des discours politiques ne doivent pas être autorisés. En fait, il ne doit y avoir aucune intervention commerciale ou politique.

6. Le contrôle de toutes les installations techniques pour les Jeux régionaux, y compris la nomination des jurys et des officiels, doit être entre les mains des fédérations internationales.

7. Il doit y avoir une Cour d'appel semblable à celle décrite à l'art. 49 des Règles olympiques, dont le but sera de trancher tout litige ne relevant pas du contrôle des fédérations internationales respectives.

8. Les règlements des Jeux régionaux doivent être soumis au C. I. O. ainsi qu'à chacune des fédérations internationales intéressées, pour approbation. Ils doivent être établis en deux langues ou plus, de manière que tous les participants soient parfaitement informés.

9. Des démarches doivent être faites pour obtenir la présence d'un représentant du C. I. O. qui doit préparer un rapport complet des Jeux régionaux pour le C. I. O.

10. Les mots « olympique » et « olympiade », les cinq anneaux et la devise CITIUS ALTIUS FORTIUS ne doivent être utilisés d'aucune manière dans les Jeux régionaux. Le drapeau olympique pourra flotter à un seul endroit, c'est-à-dire dans le stade, sur un mât dressé à côté du mât central portant le drapeau des Jeux.

11. L'organisation des Jeux, les terrains, les bâtiments et toutes les installations doivent être prêts au moins un an avant les Jeux.

Remarque

Le projet de réglementation des Jeux régionaux annexé au présent procès-verbal n'est pas le projet définitif, mais seulement le projet qui a été discuté en séance du C. I. O.

Le projet définitif sera imprimé et envoyé d'ici peu aux membres du C. I. O. et aux comités olympiques nationaux, ainsi qu'aux fédérations internationales.

Après une longue discussion, la décision suivante est adoptée:

- a) la proposition Vargas (inclusion de l'ancien article 5 dans le nouveau texte) est acceptée sans opposition;
- b) il est décidé d'interdire l'utilisation d'une flamme quelconque;
- c) sous réserve des deux points précités, le projet de règlement est renvoyé à la Commission exécutive, qui en établira un texte définitif, qui ne sera plus mis en discussion.

Attribution des récompenses olympiques pour 1952.

1. *Coupe olympique:* Ville d'Oslo (pour la parfaite organisation des Jeux olympiques d'hiver 1952).

2. *Diplôme olympique*: a) M. Bill Henry des U. S. A (pour son *Histoire des Jeux olympiques* et l'abandon de ses droits d'auteur en faveur du sport amateur).

b) M. Harry Neville Amos, de Nouvelle-Zélande (pour ses qualités athlétiques et administratives en faveur du sport amateur).

3. *Coupe Fearnley*: Iprottasamband Islandis (club ayant célébré cette année ses 40 ans d'activité féconde en faveur du sport en Islande).

4. *Coupe Taher Pacha*: M^{me} F. E. Blankers Koen, de Hollande (pour sa belle carrière sportive féminine).

Commission du protocole. — Cette commission, composée de MM. Bolanaki, Lord Aberdare et Taher Pacha, a siégé à Helsinki et remettra son rapport à la Commission exécutive pour étude, après quoi il sera adressé à tous les membres.

Réclamation C. O. suédois. — M. Edström informe l'assemblée qu'une entente est intervenue entre le C. I. O., la F. E. I. et le C. O. suédois au sujet de la question équestre. Il a été décidé que le Prix des Nations serait supprimé des Jeux à l'avenir et remplacé par un « Championnat olympique de saut d'obstacles ». A cette épreuve les sous-officiers pourront prendre part, à condition qu'ils remplissent les conditions d'amateurisme.

Remerciements au président. — M. Ferreira Santos, parlant au nom de ses collègues, remercie chaleureusement M. Edström pour la grande activité qu'il a déployée pendant ses six années de présidence. L'assemblée se lève et applaudit longuement.

M. Edström remercie.

DISCOURS DE REMERCIEMENTS DE M. J.-S. EDSTRÖM A L'ISSUE DE LA SESSION DU C.I.O. A HELSINKI.

Mes chers collègues et amis,

Comme c'est la dernière fois que je préside le C. I. O., je désire vous remercier de la patience que vous m'avez témoignée durant tout le temps de ma présidence. Je quitte le C. I. O. en raison de mon grand âge, mais je puis vous assurer que je ne manquerai jamais de prendre un grand intérêt à vos travaux.

Je suis certain que vous continuerez votre travail dans un vrai esprit d'amateurisme, sans vous laisser guider par des intérêts politiques ou financiers.

Je vous remercie d'avoir eu la gentillesse de me nommer président honoraire. J'espère qu'il me sera possible de vous rendre visite, quand ma santé me le permettra.

Il y a une chose sur laquelle je voudrais insister à l'occasion de mon départ. J'ai rendu visite au Baron Pierre de Coubertin quelques mois avant son décès. Il me dit alors qu'il aurait beaucoup aimé que les Jeux olympiques aient lieu une fois dans la ville de Lausanne, siège du Comité. Nous avons eu le plaisir de recevoir ici le Syndic de Lausanne, M. P. Graber, et quelques autres personnalités de cette ville. Ils font acte de candidature officielle pour les Jeux olympiques futurs, ceux de 1960 de préférence. Puis-je me permettre de vous demander de nouveau de faire votre possible pour réaliser les vœux de la Ville de Lausanne? Ce serait une décision judicieuse de permettre à la ville qui nous accorde l'hospitalité de nous accueillir dans un nouveau stade et de nouvelles installations sportives pour les Jeux de 1960.

Et maintenant, mes chers amis, je vous dis « Au revoir ».

Déclaration à la presse. — Sur la demande de M. Brundage, l'assemblée vote à l'unanimité la résolution suivante, qui sera remise à la presse à Helsinki:

« Le C. I. O. déplore l'usage admis par les journaux dans le monde, attribuant et publiant un classement par nations aux Jeux olympiques. Cet usage est contraire aux règles et à l'esprit des Jeux olympiques, qui sont des compétitions individuelles sans attribution de points. »

M. Waage (Islande) remet au président la médaille d'or du mérite du Club Iprottasamband Islandis.

La session est close à 12 h. 30.

Le présent procès-verbal a été visé par MM. Massard et F. Piétri.

Le président:

J.-S. EDSTRÖM.

Le chancelier:

OTTO MAYER.

BELLE EST LA VICTOIRE

PLUS BELLE LA NOBLE LUTTE

GREAT IS TO TRIUMPH

GREATER FAR NOBLE COMBAT